

Adhésion au réseau national des collections naturalistes (RECOLNAT) sous forme de GIS

**Commission de la recherche du conseil académique
du 8 avril 2021
Délibération 2021/04/CR-019**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Considérant que le GIS RECOLNAT est la suite de l'infrastructure initié en 2013, à travers un programme d'investissement d'avenir e-ReCoINat (ANR-11-INSB-0004) ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche approuvent la prise en charge par l'administration centrale UT3, de l'adhésion au GIS RECOLNAT (réseau national des collections naturalistes) pour un montant de 1 000 euros.

Toulouse, le 9 avril 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0